

Plan 200 000 arbres à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2023



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Communauté Urbaine de Dunkerque

Services de la collectivité associés : Direction mutualisée Qualité de Vie et Environnement dont le Bureau d'Etudes Qualité de Vie (phase Conception) et la Régie Gestion des Espaces Verts et Naturels (phase Réalisation des chantiers) + les Communes du territoire (dont les services techniques municipaux) + les écoles et les habitants

Budget : PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de la Communauté urbaine pour la période 2021 - 2026 : 920 197, 25 € T.T.C (dont volet technique sur 5 saisons de plantation: 853 597, 25 € T.T.C et volet pédagogique de 66 600 € T.T.C)

Partenaires financiers : Région Hauts-de-France (via l'appel à projet "1 million d' arbres en HAUTS-DE-FRANCE")

Partenaires techniques : CRRG, Conservatoire Botanique national de Bailleul et CPIE Flandre maritime (via l'Opération Grand Site des dunes de Flandre / projet transfrontalier VEDETTE). Partenaires privés dont la société TreeSeve (ou TreeEverywhere) pour des projets d'îlots forestiers, sur le principe de la méthode du professeur Miyawaki.

Date de début : 2020

Date de fin : 2026



Objectifs :

A la suite de la "Charte de l'Arbre" de la CUD adoptée en 2018, outil de connaissance et de protection des arbres, la collectivité enclenche en 2020 la phase opérationnelle par ce programme ambitieux de plantations de 200 000 arbres, arbustes et fruitiers, à l'échelle du territoire communautaire, d'ici 2026 = 1 arbre 1 habitant. Sa mise en œuvre, sur 5 saisons de plantations, se base sur les plans de gestion, la Charte d'entretien des espaces publics ou encore le Plan de paysage à l'échelle de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Les objectifs sont de faire connaître les services écosystémiques rendus par les arbres, de renforcer le végétal dans l'aménagement du territoire, de développer la trame boisée, répondre aux objectifs liés aux effets du changement climatique (oasis / îlots de fraîcheur en ville) mais aussi de partager l'ingénierie et les savoir-faire en matière de gestion différenciée du patrimoine naturel. Les plantations permettent également de réduire les nuisances sonores et visuelles par la création d'écrans naturels et paysagers. Enfin, il s'agit de renforcer le patrimoine génétique arboré local et de garantir la pérennité de sa gestion.

D'autres solutions fondées sur la nature sont mises en œuvre dans ce sens : création de cours d'école résiliente, végétalisation de parkings désimperméabilisés ... afin d'allier aménagement urbain, paysage, biodiversité et gestion de l'eau.

Mesures mises en œuvre :

- Collecte des données naturalistes (faune, flore, habitats) issues des Plans de gestion des espaces naturels, réalisés par des Bureaux d'Études externes
- Recherche des sites potentiels « plantables » : recherche foncière, préconisations issues des plans de gestion et de la Charte d'entretien des espaces publics, concertation avec les communes et partenaires volontaires (DIR, VNF...), prise en compte des enjeux environnementaux locaux (brise vent, embruns salés, nature du sol, ressource en eau etc). Exemples : espaces naturels, parcs, cimetières paysagers, cours d'écoles, lisières agricoles, friches...
- Mise en place d'un marché public de fournitures de semences et de végétaux et mobilisation du label « végétal local » pour les plantations
- Mise en place d'une base SIG, accessible aux communes, pour faciliter l'enregistrement du « comptage » des chantiers, le suivi des essences et sur la biodiversité
- Assistance aux communes et partenaires volontaires pour la mise en œuvre de la démarche (plantations, association des habitants, etc)
- Évaluation budgétaire, inscription d'un budget alloué à l'opération et recherche de partenaires financiers (PPI validé en 2021)
- Visites de terrain et élaboration de schéma de plantation (choix des essences locales, localisation, contraintes de sol etc), avec l'appui du CRRG
- Plantations d'une « vitrine » des essences locales au lac d'Armbouts-Cappel, lieu de l'opération régionale « Plantons le décor » destinée aux collectivités, partenaires et habitants
- Mise en œuvre des plantations en Régie ou par entreprise ou par des institutions d'insertion sociale + plantations participatives avec les habitants / scolaires

- Organisation de l'ingénierie / des moyens opérationnels et échanges des savoir-faire entre les régies de la CUD, des communes et des partenaires volontaires
- Suivi et entretien pour garantir la pérennité des plantations réalisées
- Mise en place de protocoles de suivi naturaliste (espèces des milieux boisés, fourrés)
- Organisation et animation de plantations participatives en lien avec les communes (2021 et 2022)
- Financement privé type "mécénat" avec les entreprises locales dans une logique "gagnant-gagnant" dans le cadre de leur propre politique développement durable ou stratégie Climat, plantations participatives avec les salariés des entreprises impliquées (20 000 plants sur le site de la CUD à Gravelines en janvier 2022) et animation Quizz par la Fresque du Climat.

Résultats / impact pour la biodiversité :

- Liste des essences d'origine locale (Guide du Conservatoire botanique national de Bailleul repris dans l'appel à projet régional 1 million d'arbres)
- Nombre d'essences locales : 27 arbres, 21 arbustes forestiers et fruitiers (Pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers de différentes variétés)
- Nombre de sujets d'arbres, d'arbustes et de fruitiers plantés : 93 752 arbres plantés (à l'issue de 3 saisons de plantation)
- Nombre d'entreprises locales associées au projet à Gravelines (dans le cadre de la convention entre la CUD et la Société Treeseve) : 14 entreprises et environ 50 salariés, 20 000 sujets plantés
- 134 plants réalisés en Régie le long de délaissés routiers (RN225) et financés par la DIR gestionnaire des autoroutes
- 16 communes sur les 17 communes du territoire de la CUD ont déjà fait l'objet d'un projet de plantations
- 1 277 ha d'espaces naturels gérés
- 112 km de chemins verts pour relier les espaces naturels entre eux

Coordonnées

Communauté Urbaine de Dunkerque

Liens utiles

[En savoir plus](#)

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Anne Lecoeuche, Chef de projet Stratégies - Direction Qualité de Vie et Environnement
03 28 62 72 47 - anne.lecoeuche@tud.fr